



Air France

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



Décembre 2023

# Majorations Compensées (Comp H)

## Fin d'une injustice ?

Depuis des années, **seuls les plein-temps** bénéficient du paiement « au plus favorable » entre l'horaire théorique de la grille et le réalisé.

Vacations				
Horaires théoriques	07:30 - 16:00	08:30 - 17:00	14:00 - 22:30	16:55 - 01:25
01-Remplacement Horaire	M (07:00-15:30)	M (05:00-13:30)	M (10:30-19:00)	S (16:00-00:30)
Majorations compensées			0h30	0h55

**Bonne nouvelle ! Début 2024, les salariés à temps partiel vont enfin bénéficier de cette mesure.**

La CFE-CGC continue d'agir **auprès de la Direction** pour que **les salariés ayant une grille individuelle, exclus du dispositif, ne soient pas pénalisés.**

Dans l'attente d'une nouvelle avancée et pour garantir à minima le taux de sujétion de la grille de chacun,

**Nous avons obtenu que les horaires des grilles individuelles ne soient pas régulés**

Pour toutes questions les représentants de la CFE-CGC du Hub se tiennent à votre disposition.



Le mail : [cfe.cgc.section.hub.cdg@gmail.com](mailto:cfe.cgc.section.hub.cdg@gmail.com)

Le site : [CFE-CGC du Hub](#)

Adhésion :-)